



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

transport de marchandises

Question écrite n° 66856

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur le développement du ferroutage en France. En effet, notre pays, véritable carrefour de l'Europe voit, année après année, le trafic de poids lourds augmenter d'une façon très importante. Cela présente des conséquences néfastes, tant sur le plan de la préservation de l'environnement que sur celui de l'engorgement des grands axes routiers et autoroutiers français. Une alternative à cette inquiétante évolution existe : le ferroutage. Or, force est de constater que la France reste à la traîne dans ce domaine. La situation actuellement dans notre pays exige désormais un véritable et prompt engagement du Gouvernement à soutenir et développer au plus vite le ferroutage. La Confédération helvétique s'est lancée dans cette voie, il y a plus de dix ans, ceci avec courage, détermination et succès. Elle demande donc de lui préciser les intentions du Gouvernement sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (3^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66856

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er octobre 2001, page 5532